

**DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-trois, le quatre mai à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de PORT-SAINTE-FOY-et-PONCHAPT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques REIX, Maire.

**Date de convocation du Conseil municipal :** 27 avril 2023

**Nombre de Conseillers :**

en exercice	:	19
présents	:	18
votants	:	18

**PRESENTS :** REIX Jacques, SAUTREAU Gilbert, PRADELLE Dominique, LOUIS Yolande, BOILEAU Claude, LAJUS Christian, ARRABIE-AUBIES Muriel, CAMERON Elodie, CHAVANT Cyril, HERIAUD Gaëlle, LABBE Valérie, MARGOUILLE Michel, OYSEL Nicolas, PENISSON Pascale, ROMANN Tania, ROUSSEAU Joël, SARDET-LECOMTE Isabelle, TURLET Eric

**EXCUSÉS :** LUTZ Thierry

**ABSENTS :** néant

Madame LOUIS Yolande a été élue secrétaire.

=oOo=

**04-05-2023-01 : SUBVENTIONS 2023**

M. Christian LAJUS présente au Conseil municipal les propositions de la Commission de la Vie Associative et de la Commission des Finances, concernant les subventions allouées aux associations pour l'année 2023.

**ASSOCIATIONS SPORTIVES**

Tennis-Club Foyen	1 500,00 €
Club Nautique Foyen Aviron	1 000,00 €
G.A.L.O. Canoë-Kayak	1 500,00 €
Stade Foyen Rugby	1 000,00 €
Association Sportive du Collège Elie Faure	150,00 €
Société de Chasse de Port-Sainte-Foy	280,00 €
Raquette Ponchaptoise	500,00 €
Hand Ball Foyen-Vélinois	1 000,00 €
Football Montaigne/Gurçon	400,00 €
Association Sainte-Foy Gym	100,00 €
Karaté Pays Foyen	150,00 €
Etoile Cycliste Foyenne	200,00 €
Escrime Pays Foyen	300,00 €
Basket Club St Avit St Nazaire	250,00 €

Subventions exceptionnelles :

Club Nautique Foyen Aviron	1 000,00 €
----------------------------	------------

<b>TOTAL subventions associations sportives</b>	<b>8 330,00 €</b>
---	-------------------

<b>TOTAL subventions exceptionnelles</b>	<b>1 000,00 €</b>
--	-------------------

**ASSOCIATIONS CULTURELLES**

Ecole Interc. de Musique Atelier 104	500,00 €
Association Mosaïques	500,00 €
Les Cafés Théaffreux	500,00 €
Amis de Ste-Foy et sa région	50,00 €
Association des Gabarriers et Amis du Musée	800,00 €
O.M.A.C.	3 000,00 €
Le Pinceau Magique	300,00 €
Les Batteurs Rienf	1 000,00 €

Collectif Pampa	1 500,00 €
Le Pinceau Marchant	300,00 €
Zoom Chorale	50,00 €
<b>TOTAL subventions associations culturelles</b>	<b>8 500,00 €</b>
<b>TOTAL subventions exceptionnelles</b>	<b>néant</b>

**ASSOCIATIONS POUR L'ANIMATION ET LE TOURISME**

Amicale Laïque	1 500,00 €
Amicale Laïque, classes vertes	4 000,00 €
Club du Bon Temps	500,00 €
Planète Country	300,00 €
Animations Ponchaptaises	300,00 €
Comité Jumelage Plobsheim/Port-Ste-Foy	1 000,00 €
Asso Patchwork	150,00 €

<b>TOTAL subventions animation et tourisme</b>	<b>7 650,00 €</b>
<b>TOTAL subventions exceptionnelles</b>	<b>néant</b>

**ASSOCIATIONS POUR L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE**

Croix Rouge Française	200,00 €
Restos du Cœur	400,00 €
Terre des Enfants (gratuité du local)	500,00 €
Don du Sang	100,00 €
Secours catholique	300,00 €
France Alzheimer	200,00 €
Les Champs d'Elisée	300,00 €

<b>TOTAL subventions Action sociale</b>	<b>2 000,00 €</b>
<b>TOTAL subventions exceptionnelles</b>	<b>néant</b>

**ASSOCIATIONS DIVERSES**

Voyages scolaires	500,00 €
Ass. Anciens Combat. et Prisonniers de Guerre	320,00 €
Anciens combattants FNACA	50,00 €
Souvenir Français (Comité de Bergerac)	50,00 €

<b>TOTAL subventions associations diverses</b>	<b>920,00 €</b>
<b>TOTAL subventions exceptionnelles</b>	<b>néant</b>

<b>TOTAL SUBVENTIONS 2023</b>	<b>27 400,00 €</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS EXCEPT. 2023</b>	<b>1 000,00 €</b>

**COTISATIONS DIVERSES**

ADIL (information sur le logement)	528,00 €
ASE (Frelon asiatique)	622,00 €
Union des Maires	664,49 €
Marchés publics d'Aquitaine	209,60 €
SPA Bergerac (convention fourrière)	2 239,20 €

<b>TOTAL COTISATIONS 2023</b>	<b>4 263,29 €</b>
-------------------------------	-------------------

<b>TOTAL GÉNÉRAL :</b>	<b>32 663,29 €</b>
<b>dont article 6574 :</b>	<b>28 400,00 €</b>
<b>et article 6558 :</b>	<b>4 263,29 €</b>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte les subventions à l'unanimité.

## 04-05-2023-02 : MODIFICATION DE BAUX COMMUNAUX ET REVISION D'UN LOYER

M. Claude BOILEAU fait part à l'Assemblée de la demande des deux occupantes des salles situées à l'étage, au-dessus de la bibliothèque municipale. Mme CHABOT désire récupérer une des pièces actuellement occupée par Mme SAUTREAU, qui est d'accord. Le loyer de la première est actuellement de 60 € et celui de la seconde de 160 €. Monsieur BOILEAU propose que les deux loyers soient modifiés à hauteur de 110 € chacun.

Par ailleurs, M. le Maire indique que le montant du loyer de la Brasserie du Port est révisable au 03 juin 2023, date anniversaire des trois ans du bail. Le loyer actuel est de 500 €. La formule de révision est la suivante : loyer x (dernier indice trimestriel des loyers commerciaux connu) / (indice trimestriel des loyers commerciaux à la date du bail). Ce qui donne : 500 € x (126,13) / (115,70) = 545,07 € que M. le Maire propose d'arrondir à 545 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, valident toutes ces propositions de modifications et de révision de baux communaux.

## 04-05-2023-03 : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

A la demande du trésorier, il convient de faire la demande modificative suivante :

	Diminution sur crédits déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Article	Somme	Article	Somme
Constructions <b>INV-DEP</b>			2313-040	4 000 €
Bâtiments et installations <b>INV-REC</b>			28041582-040	12 000 €
Autres install., matériel et outillages <b>INV-REC</b>			2158-040	3 000 €
Dépenses imprévues <b>INV-DEP</b>			020-040	11 000 €

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, acceptent la proposition de Monsieur le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

## 04-05-2023-04 : PROJET DE TERRAIN MULTISPORTS

M. SAUTREAU présente au Conseil le projet de complète restructuration du terrain multisports situé Allée Jules Ferry, près des écoles. Dans le cadre des prochains Jeux Olympiques qui se dérouleront en France, l'Etat aide financièrement les collectivités à implanter ou rénover des terrains multisports à la condition que les sports qui y seront pratiqués soient reconnus en qualité de sports olympiques.

Le terrain multisports existant est très utilisé, tant par les écoles et diverses associations que par des particuliers puisqu'il est en accès libre. Cependant, malgré plusieurs rénovations, des travaux importants sont nécessaires. M. SAUTREAU propose plutôt de le transformer totalement et de l'agrandir. Un premier devis a été demandé à une entreprise spécialisée. La future installation permettrait de pratiquer le foot de rue, le basket, le hand-ball et une piste d'athlétisme sera attenante.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord de principe à ce projet et mandate M. le Maire pour solliciter une subvention auprès de l'Etat.

## 04-05-2023-05 : PANNEAUX D'ENTREE DE VILLE EN OCCITAN

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet de panneaux en occitan qui seraient apposés aux trois principales entrées de la Commune.

Il indique que le Département subventionne l'acquisition de tels panneaux et demande au Conseil son accord pour ce projet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le projet et mandate Monsieur le Maire pour solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental.